

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept et le 24 mai 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Dions, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean Verdalle, maire

Présents : J Verdalle, N Raymond, B Bourdon, P Chabert, C Desanlis, M Fricon, M Gibert, M Micucci, S Rouquette, J Boucoiran, J Vedrines, J Serody, C. Desanlis

Absents excusés : J Aubonnet,

Début de séance : 20h30

Secrétaire de séance : Jérôme Boucoiran

Approbation du conseil municipal du 7 avril : UNANIMITE

DELIBERATIONS

1. Subventions aux associations : Comité des fêtes (1 800€), Association des Parents d'élèves (1 500€), Club des Espeluques (250€), Cercle du livre (300€) - Unanimité
2. Attribution d'une Aide sociale de 100€ à un parent d'élève pour le financement de la « classe verte » 2017 - Unanimité
3. Convention entre la commune de Dions - Nîmes Métropole d'adhésion à la plateforme des communes (aide juridique, etc.) - Unanimité
4. Extension territoire du SMAGE aux pays de Sommières - Unanimité
5. Convention passée avec Nîmes Métropole pour la mise en commun des moyens dans les domaines de l'informatique et de la téléphonie - Unanimité
6. Mise en œuvre du RIFSEEP. Ce régime indemnitaire des agents remplace le régime antérieur et reste fixé à 4%. Unanimité
7. Programme travaux maçonnerie : le montant cumulé des travaux prévus pour la réfection des murs rue du Château et chemin de la Cabane dépasse le seuil des marchés (25 000€). Un appel d'offre sera lancé - Unanimité
8. Menues dépenses : remboursement de frais effectués par des élus pour l'achat de gaz oil et denrées (8 mai) suite à la décision de Casino de supprimer les cartes Pro. Une régie d'avances a été créée au 15 mai. - Unanimité
9. Cimetière : création d'un ossuaire et reprise du procès-verbal en date du 27 octobre 2010 constatant l'état d'abandon de concessions (périmé – valable 3 ans) pour publication – Unanimité
10. Habitat social : cession de terrain pour des logements locatifs aidés. Pour satisfaire la demande de logements sur la commune, résorber le déficit en logements sociaux et répondre partiellement au plan local habitat de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, le conseil municipal a délibéré sur la vente d'un terrain communal situé rue du Puits Neuf pour la réalisation de logements sociaux. Il s'agit des parcelles AI 487 et AI 488 d'une superficie totale de 1810 m2 acquises par délibération du conseil municipal en date du 1^{er} décembre 1994 comme terrain à bâtir et enregistrées en l'étude de Me Arnaud et Castillon, notaires à Saint-Chaptes (30190) par acte en date du 20 avril 1995.
 - a. Vu les dispositions prévues aux articles R. 1511-19 à R. 1511-23 du CGCT et les dispositions de l'article L. 441-1 du code de la construction et de l'habitation qui prévoient que les organismes d'habitation à loyer modéré sont de fait chargés de la gestion de services d'intérêt économique général et remplissent une mission de service public.
 - o La commission urbanisme élargie à l'ensemble des membres du Conseil municipal ayant tenu séances les 1^{er} décembre 2016, 24 janvier 2017, le 25 avril 2017 et 16 mai

2017 pour examiner les propositions transmises par les bailleurs sociaux conformes au cahier des charges et a retenu la proposition d'Un toit pour tous de création de 8 logements locatifs aidés.

- Vu les articles L 2241-1 du Code Général des collectivités Territoriales,
- Vu les articles L 441-1 du Code de la construction et de l'habitation,
- Vu l'avis de la commission urbanisme
- Compte tenu du droit réservataire et en vue de la réalisation d'un projet d'intérêt communal, la commune de Dions cède à Un toit pour tous les parcelles AI 487 et AI488 au prix de 90 000€HT, l'intégralité des frais de bornage et notariés restant à la charge de l'acheteur.
- Unanimité

11. Convention avec la chambre d'agriculture pour l'opération « Un fruit sucré » à l'école.
Unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Elections législatives 11 et 18 juin : bureau – assesseurs, scrutateurs
- 9 juin : 2^{ème} rencontre citoyenne
- Maquette provisoire de la création d'une aire de jeux
- Projet d'aménagement de la place Brot
- Lavoir
- Plan de travail avec la DSI – téléphone, photocopies, informatique
- Aménagement paysager de la station de pompage

Le 29/05/2017
Le Maire
Jean VERDALLE



Le secrétaire de séance
Jérôme Boucoiran